

Chanoine Brugière

St Paul de Serre



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

S. Paul de Serre



108. au bourg. 8m. 50h. la Côte (H. Basse) 1NE. 9 + les Bourboux. 3SE
 Barbary. 2N. 1 les Granges. 3/2S. 2 + le Champillou. 5SE
 Bélaiz 7/2SE (Bellvue) : Larcivie. 1/2SO. 9 + les Clèdes 3SE
 Boisse. 1/2SE 2 f. Moncouche. 1/2NE 6 la Tabate 2SO
 f. les Boizes 1/2SE * le M. Brûlé. 20S. 1 la Peyre (cote au)
 la Bouyerie 2/2S. 13 le M. des Rosters. 2/2N. 1 le Roc (de G.)
 la Brande. 1/2S. 11 f. t. Maison-Neuve. 1/2NE le Treuil (de G.)
 Chamaly (H. Bas) 10S le Mangours. 30/2SE. 5 ? les Autels (lieu dit.)
 Chante. Alouette ? 4SE Monerie. 2/2NO 4
 la Chassagne. 2SO. 4 la Mouthe. 2SE 3
 le Château & 1/2NE à Paret 4S. 2
 le Châtenet. 1/2E.S. 3 Piniers (les) 2/2NO. 10
 Chavantou. 3/2S la Pinerie 3SE 1

S. Paul de Serre
 Allemandou Etienne . 1803
 Trasricux Elie . 1826
 Allemandou Bernard Adolphe med^o 1830
 Langevin 1852
 Pradier 1881
 Cymery
 du Mas. Payzac fils . . 1882
 Marcel Denoix . . . 1883
 Marcel Denoix . . . 1884

S^t Paul-de-Serre 528 hab. dont 50 au bourg; 1.077 hect.;
100^m 200^m altit.; à 12 Kil. de Verri; à 15^K de Férig.

Revenus (Commune en 1884) 38,96 X 38

Revenus (Fabrique en 1881) 670 (châmes 324).

Sol: Crétacé supérieur. Mollasse.

Paroisse accidentée. — Ruisseaux de la Serre et
de Rasière qui se jettent dans le Vachou au
moulin Brûlé, extrémité Nord-Ouest de la
commune. On appelle aussi le Ruisseau la Coiche.

La commune a des bois de châtaigniers et de
chênes, des prairies; on y récolte du blé, du
maïs, des pommes de terre, des noix etc etc.
La population se compose de paysans ou colons
et compte 5 ou 6 familles bourgeoises. L'esprit
y est assez religieux mais dit-on, un peu
cancanier. (Voy. la suite plus loin).

Délimitation. En vertu du décret du 5 nivose
an XIII la succursale de Creyssezac ayant été
supprimée on annexa à S^t Paul de Serre
les villages suivants: La Giraudie, les Gravi,
le Châtenet, les Trépoux, Négrefan, Sauronnie,
et la Grenouille. Ces villages furent distraits
par l'érection de Creyssezac en succursale
le 27^{bre} 1850. — Au point de vue religieux les
villages des Bourbois, les deux Clives et le
champillou, quoique de la Commune de S^t Paul
font partie de la succursale de Grun à la
quelle ils ont été annexés par une ordon-
nance de M^{gr} Cousset en date du 20 8^{bre} 1836
confirmée par une nouvelle ordonnance de
M^{gr} Georges du 9 mars 1850. Le Bref du 5 février
1846 a validé cette délimitation.

Ancienneté. L'église de S^t Paul de Serre, qui se
trouvait dans l'archiprêtré de la Quinte et était
à la collation de l'Evêque est mentionnée dans
le pouillé d'avant 1317, dans celui de 1556 et
dans ceux qui viennent après. Elle est déri-
guée ainsi: Eccl. S^t Pauli de Sera, Eccl. S^t Pauli
de Serra, S^t Paul de Serre etc — On lit aussi:
S. Paulus de Seris 1313 (Esp. 26 hommages); S^t Pol
de Sere, San Poul, 1542 (Esp. 79. Mauriac) etc.
voy. dict. de Gourguen.

Patrons: S^t Pierre et S^t Paul, 29 juin (Statistiq.
de l'Evêché).

Eglise. L'église consiste en un sanctuaire voûté
et une nef lambrissée. Sa forme est celle d'un
carré long. Le chevet est plus étroit et carré.
Le clocher est un simple pignon à double ou-
verture — Il y a 6 fenêtres.

Il y a deux chapelles l'une dédiée à la S^{te} Vierge,
l'autre à S^t Roch et fondées, dit-on, en même
temps que l'église. — (Sacristie humide. Avec porte)
Statues de la Vierge — (voy. plus loin le texte de l'inscript.)

Cloche de 800 l. Fondue par le S^r Merlin, baptisée
le 9 mai 1785 par M. Villot Curé. Parrain M. le Comte
de Férigord. Marraine M^{me} de Cosson de la Sudrie. M^r
Sangevin syndic. Pour le parr. et la marr. ont tenu 2 pauvres.

Cimetière transféré à 400 mètres en 1869.
Presbytère presque contigu (2 mètres), jardin de
14 ares. — L'ancien presbytère fut vendu nationa-
lement (bâtimens, jardin etc) le 5 thermidor an
IV. Pierre Lafon en devint adjudicataire pour
la somme de 2.014^{fr} (Arch. de la Dord. Q 550,
N^o 342 et Q 78. N^os 382 et 411.)
Ancienne chapelle à 1 kil. sud, au lieu dit des autels.
On y voit encore une voûte, le reste est détruit.
On y a trouvé un Christ grossièrement sculpté
et des médailles romaines.
cloche de S^t Paul de Serre (Inscription communi-
quée par M^r A de Raumejoux. Bull. arch. t. V pa-
ge 395.)
« Saint Paul priez pour nous. ont été parrain
O. H. C. puis seigneur Gabriel Marie de Mailleyrant
Perigord comte, de Grignols prince de Chalais gra
d'Espagne et lieutenant général des armées
du Roy et maraine Haute et Puissante Dame
Marie Elisabeth de Chantal dame de Cosson
de la Sudrie. 1785. — Jean-Baptiste Millot (pour
Villot) curé — Pierre Langevin, syndic. Meslin
fondeur. »
A 200^m environ se trouvait l'ancien Château de
S^t Paul-de-Serre. Il n'en reste qu'une tour en ruines.
Il a appartenu aux d'Abrac, aux Taillefer,
aux d'Aubusson. En notre siècle il est devenu
la propriété de la famille Allemandou et Bras-
rieu. — Voir au tome IX du Bull. Archéol. du
Perigord p. 596 et 597. l'acte d'hommage à la
Dame de S^t Paul de Serre, Anne de Sadouze,
14 août 1619. (Communic. de M. Ch. de Sarmandie)
cet hommage simple consiste pour le vassal Antoine
Deyssaigner sieur de Las Mannias, à bailler, tête
nue à la dame de S^t Paul, Anne de Sadouze,
une paire d'espérons sudorés garnis de veloux et à lui
fere en toute reverence le serement de fidelité. »
Près de l'église ormeau Sully mesurant 10 mètres
de circonférence. — (Se bourg dans un vall. fert.)
Un village porte le nom de Sa Mouthé; il y
a près de là une motte environnée d'un fossé.
elle a 50 à 60^m de circonférence sur 1m30 de
hauteur. (Bull. arch. t. V p. 84)
Le bourg est dans un vaillon fertile mais l'at-
mosphère est humide et peu salubre. Les fiè-
vres y sont assez communes.
— 350 pâques (dont 175 h). 900 communions
annuelles; Confrérie du Scapulaire.
— Rente de 60^{fr} pour les malheureux distri-
bués par le Maire. — M. du Mas des Bourbeux
a fait un legs pour les pauvres.
— (1) sur le tertre qui est opposé au château
sur la rive gauche du ruisseau, il y a les res-
tes d'une ancienne route d'où on lançait dit-
on des boulets sur le château. Près de là est
un dolmen. — Moulin du Ravier; Moulin Brûlé.

(Arch. de la Dord. Regist. parois. de S^t Michel)
1668. Baptême de François Chantegreil fils
leg. de Pierre Chantegreil et de Jeanne d'Abzac.
- Bapt. de Marianne d'Abzac fille leg. de
Jean d'Abzac et de Catherine Sirventis...
marraine Marianne d'Abzac de Sadouze.
cures de S^t Paul de Serre. (fin).

Daix de Meymy. 1668. Borredon. J. J. 1803. Robert. 1852.
Roussel. 1760. 1761. Marckiac. 1813. 17 Charoucuil. 1852. 69
Debeys. 1761. 1766. Bleyrie. 1814. 25. Bitard. 1860.
7^e. Faure. 1766. 1771. Justin Sabat. 1831. 36. Tarral. 1861. 67.
J. B. Villot. 1771. 1782. Védry. 1836. 39. Duchaine. 1868. 71.
Sambortii (Chalagnac) Sagorce. 1839. 41. Bourbon. 1872. 77.
le P. Rudeau (Manzac) Majoriel. 1842. 45. Roujol.
Vilat Gueydon (indus) Merrier. 1845. 49. Sabat Chabanne.
S. V. Aublanc, récollet. Sabatier. 1850. 52. clerc-tonsure. 1764.

Jean Faure seigneur de L'epinasse doct. en théol.
(Arch. de la Dord. B. 941. 1769. 1773.) Bail à rabaix en
faveur du sieur Sangevin pour le prix de 580 liv.
des réparations à faire au sanctuaire, sacristie
et maison presbytérale de la paroisse de Saint
Paul de Serre; laquelle somme de 580 livres sera
prise sur la vente des fruits, meubles et effets
saisis au préjudice du sieur Faure, curé de
ladite paroisse.

(Arch. id. B. 917. 1788. 1789) Il est permis à M^e
Jean-Baptiste Villot, prêtre de prouver que de-
puis l'introduction de la dîme du blé d'Espa-
gne dans la paroisse de S^t Paul de Serre l'u-
sage général de la paroisse a été de la pa-
yer au vingt-unième, comme aussi il est
permis aux sieurs Trarieux et Boussenot
de prouver que depuis la même époque la
dîme du blé d'Espagne s'est payée arbi-
trairement et à discrétion dans ladite pa-
roisse sans aucune règle fixe, que le plus
communément ceux qui tenaient des
bois la payaient à raison d'un sac d'é-
pis par paire, et qu'enfin ces paiements ar-
bitraires poulaient au plus entre les 50^e
et 60^e grains de la part de ceux qui pa-
yaient le plus grassement. (M^e Villot
d'après des personnes dignes de foi et d'un
brave homme, mais non un prêtre
moral et digne. Il prêta le serment, ne
le rétracta pas avant sa mort qui eut
lieu en 1792. Il fut enterré près de la croix
du cimetière.)

- Le Père Rudeau n'était pas exemplaire:
un vieillard vénérable disait en le dési-
gnant: «je ne sais ce que devint cette tête légère.»

- Vilat Gueydon de Charlebout paroisse
de Chalagnac fut envoyé à S^t Paul par
Pontand; il se maria. A la sortie des vêpres
on le voyait quelquefois danser sur la
place publique, revêtu de sa soutane.
Après la Révolution il revint à Charlebout
et mourut enfin à Grignols. Son frère
curé de Manzac se maria également. Il
se retira au village de Sapeyre, revint à
Manzac, demeura chez le curé, M. Camy pen-
dant quelque temps, et fut en dernier lieu
envoyé au Fleix où il mourut; on dit qu'il
labourait en soutane.

M^e Sabat Chabannes était un bon prêtre; il
se retira au Châtenet de Grun et ensuite à
Raynaud, paroisse de Manzac. Pendant la

tourmente il disait la messe chez M. Trarivieux
qui le cachait. Il émigra et revint avant la
fin de la Révolution. Le calme rétabli il célébrait
souvent la messe dans l'église de S. Paul de Serre; il
mourut à Reynaud (il était curé de Jaure en ?) -
- M. Léonard Victorin Aublane ex. récollet, né dans
la commune de Chalagnac (à Labrousse) était
un prêtre fort digne, voy. les notes qui le con-
cernent (Clergé).
- M. Marnhyac, prêtre très méritant. Il venait
de Marsaneix où il revint. Son frère maire de
cette commune l'en fit sortir et il mourut à
l'hôpital de Périgueux.
- M. Léonard Bleyne vicillard respectable ani-
mé d'un zèle véritablement sacerdotal.
- Punition d'un blasphémateur. (Archiv. de la
Dordogne. B. 108. 1594. 1595) & Thomy Roussel
accusé du crime de lèse-majesté divine est
condamné à faire amende honorable un
jour d'audience à Périgueux et devant la
porte de l'église de Saint Paul de Serre, à
l'issue du service divin ayant la tête et les
pieds nus, en chemise, la part au cou et une
torche de cire allumée à la main du poids
d'une livre et à déclarer qu'il a blasphémé
contre la majesté de Dieu et scandaleusement
proféré les paroles suivantes sur le saint
sacrement de l'autel: «Tu le manges tout et le
bois tout, grand bien vous fasse! Dieu aye
l'âme du défunt et saint Michel les tripes;»
propos dont il se repent et demande par-
don à Dieu, au Roi, à la justice et au curé
de la paroisse: l'accusé aura ensuite la
langue percée d'un fer chaud, puis sera fou-
etté de cordes jusqu'à l'effusion du sang, tout
autour de l'église et dans les lieux accoutumés
par l'exécuteur de la haute justice, et paiera
en outre une amende de vingt écus.
- (Archiv. de la Dord. B. 1053. 1733. 1738.) Jacques
Vezines-Delarcq, bourgeois de la ville de Terrisson
accusé d'homicide devant le juge de la juridiction de
S. Paul de Serre et contumax se constitue volon-
tairement prisonnier (ex geolles et prisons royales
de la ville de Vendôme, et demande au bailliage
royal prévôtal de lad. ville, à porter le cierge
dit du Sazare, nu, en chemise, & ayant seul-
lement ses petits dras, un sierge de poix de
33 livres, à la procession solennelle, qui se
fera depuis les prisons jusqu'au grand autel
de l'abbaye cardinale de S. Trinite... La
Chambre criminelle ly admet et le condamne
à payer aux chanoines de l'église de S. Georges
de Vendôme et aux Bénédictins 50 sols, 20 sols
aux Cordeliers, 20 sols à l'Hôtel-Dieu, à faire
dire une messe dans l'église de S. François de
Paule à Tours, y assister et faire ses dévotions,
à faire dire trois messes dans la paroisse de
Saint-Paul de Serre, pour le repos de l'âme
du défunt et à satisfaire à partie civile si
fait na être -
- MM. Langevin et Trarivieux ont caché des prê-
tres en 1793 - 1366: Léonard du Châtenet, Mercat du
Monteil (Espine Bibl Nat). (fin)

St Paul de Serre. (Registres paroissiaux, Mairie).
Bapt. mar., sep. Résumés par M. Villeprelot
1661. 1749. Bapt. de : Marguerite Trasrieu - fille n.
et l. de M^e Pierre Trasrieu chirurg. et de Madeleine Dupuy.
Isabeau Blanchard fille de Jean Blanchard et de
Jeannette Moysan du village du Pinier, parrain
noble Pierre Diverneuil sieur de Pouxoux avocat
en la Cour, et marraine demoiselle Isabeau de
Chalup femme de noble Pierre du Reclus, conseil-
ler de Roi en la Sénéchaussée et Cour présidiale
de Périgieux.

Philibert Daix, fils n. et l. de Jacques Daix, écu-
yer sieur de La Coste et de Sucre de saint-
Astier, sa femme, habitants du lieu de Moncouche.

Jean Sangevin fils leg. de M^e Pierre Sangevin pra-
ticien et de Bertrande Sajarde conjoints.

Anne Sabat fille n. et l. de M^e Jacques Sabat,
notaire royal et lieutenant de la juridiction de
St Paul de Serre et de Anne Trasrieu conjoints.

Antoine Dupuy fils n. et l. de M^e Raymond Du-
puy et de Peyronne Trasrieu du lieu de Sabouyge.

Marie Bayné, fille leg. de Jean Bayné bourgeois
de Périgieux et de Marie Brugiere demoiselle.

Nicolas Sabat fils leg. d'Antoine Sabat sieur de
Sabrande avocat en la Cour juge de Verget et
d'Elizabeth Trasrieu.

Pierre Nouël, fils leg. de Pierre Nouël sieur des
Essars et de Marie Desgentils, son épouse du
village des Piniers.

Mariages de : Jacques Roussel sieur de Salande
du village de Sabrande avec Marthe Courtois
de la paroisse de Bruc.

François Sespine, de la paroisse de Valereilh
avec Jeanne Dupuy de la présente paroisse.

Décès de : N... en présence de Guillaume Fou-
caud maître écrivain du bourg.

Messire Jean Dominique de Montoxon âgé de
35 ans, qui est décédé dans la maison du cure,
1750. 1779. Bapt. de François Philibert Noël fils leg. de

Aldin Noël sieur de Saroque et de Jeanne Monsignac.

Catherine Trasrieu fille n. et l. de sieur Antoine
Trasrieu lieutenant de la première juridiction et de
demoiselle Anne Sabat.

Mariage de M. Jean Roussel sieur de Sandrevie bour-
geois et habitant du village de Bordas paroisse de
Grun avec demoiselle Jeanne Souc de Chavantou de
la Maure, du lieu de Chavantou présente paroisse.

Décès de messire Nicolas Annet de Chauveron, seigneur
de Sacombe, âgé de 83 ans, lequel a été enterré dans l'église.
Sieur Guillaume Trasrieu ancien curé et prieur de Cibjac,
religieux de Chancelade, âgé de 85 ans lequel a été
enterré dans l'église.

M. Alain Noël, sieur de La Roque, âgé de 65 ans
1781. 1792. Bapt. de Louis Pie Trasrieu fils n. et l. de
M. Pierre Trasrieu sieur du Châtenêt et de demoiselle
Catherine Dupuy conjoints.

Catherine Trasrieu fille n. et l. de sieur Raymond
Trasrieu, juge de Sapeuillade, St Paul de Serre
et autres lieux, et d'Antoinette Sangevin conjoints.
Marc Dumas fils lég. de Messire François Cosme
Dumas, écuyer, seigneur de la Sande et des Bourboux
et de dame François de Vaucocour conjoints; par-
rain messire Marc de Vaucocour, écuyer seigneur
de La Roche capitaine commandant des Chasseurs
du régiment colonel général de l'infanterie françai-
se et étrangère chevalier de l'ordre royal et militaire
de Saint Louis, et marraine dame de Chantagrel,
veuve, et a tenu à sa place Elisabeth de Vaucocour
dame de Gamarsen.

Antoine Dumas, fils n. et l. de messire Cosme Dumas
seigneur des Bourboux et de dame François de
Vaucocour conjoints.

Etienne-Paul Allemandou fils lég. de sieur Jean
Allemandou et de demoiselle Catherine Oxier.

Jean-Roussel fils lég. de sieur Simon Roussel chirurgien
juré et de demoiselle Hélène Marguerite Fourgeau.

Mariage de: Raymond Sangevin aubergiste pañt du
bourg avec demoiselle Antoinette Trasrieu du vill. de Samote.

sieur Antoine Sangevin, maître en chirurgie avec
demoiselle Catherine Trasrieu tous les deux du bourg.

Sépulture de demoiselle Marie Dumas du Périer.

Messire Antoine Dupras écuyer, âgé de 12 jours.

M. Jacques Fonvive chirurgien juré âgé de 82 ans.

Messire Sicaire Etienne Dumas seigneur de Salan-
de âgé d'environ 80 ans.

Demaiselle Anne Sabat âgée de 78 ans.

François Cosme Dumas des Bourboux capitaine
commandant de la garde nationale de la paroisse
âgé de 55 ans.

Jean-Baptiste Villot curé de la paroisse âgé
d'environ 66 ans, qui a été enterré dans le
cimetière. (fin)